Arrosage de la cour de l’aile gauche du Palais social. Photographie Marie-Jeanne Dallet-Prudhommeaux, vers 1897. Collection Familistère de Guise.

Arrosage de la cour de l’aile gauche du Palais social. Photographie Marie-Jeanne Dallet-Prudhommeaux, vers 1897 (détail). Collection Familistère de Guise.

LE JET D'EAU DE LA COUR DE L'AILE GAUCHE

Arrosage de la cour de l’aile gauche du Palais social.
Photographie Marie-Jeanne Dallet-Prudhommeaux, vers 1897.
Épreuve sur papier au gélatino-bromure d'argent.
H. 18 x L. 13 cm.
Familistère de Guise (inv. 2016-7-1).

Le système d’adduction en eau courante du Palais social est mis au point par Godin en mars 1860, au moment de l’achèvement de la construction de l’aile gauche. C’est une réussite décisive pour la qualité de l’habitation. L’abondance de l’eau à l’intérieur des immeubles est incontestablement un « équivalent de la richesse ». La photographie du jet d’eau semble illustrer un passage des *Solutions sociales* de Godin : « Les réservoirs dans lesquels l’eau monte en permanence, sont placés dans les combles de l’édifice, à quinze mètres au-dessus du sol. Au centre de chaque cour, et sous le sol, une tubulure avec robinet est adaptée à la conduite principale, de manière à permettre, par la simple pression des réservoirs, de projeter l’eau, à l’aide d’une lance, dans toutes les directions jusqu’à la hauteur du troisième étage. Cette eau bienfaisante devient en été un heureux auxiliaire de la ventilation : elle rafraîchit l’atmosphère en arrosant les cours, et porte un sentiment de bien-être dans toutes les habitations du Familistère. Dans l’habitation du pauvre, au contraire, l’eau s’emploie avec parcimonie et ignorance, et c’est là une des mille causes de malaise

dont le séjour de cette habitation est entaché. » (*Solutions sociales*, 2010 [1871], p. 450-451).

La photographie est un témoignage unique sur les dispositions de la cour intérieure de l'aile gauche du Palais social, détruite en 1914. Comme dans les ailes postérieures, du rez-de-chaussée au deuxième étage, les fenêtres occupent presque toute la hauteur du mur. Les coursives et leur garde-corps ont les mêmes dispositions que dans le pavillon central ou l'aile droite. En revanche, la brique des façades intérieures semble avoir été directement badigeonnée, sans que les murs aient été dressés en plâtre. Au troisième étage, le motif des fenêtres en plein cintre reliées par un bandeau reprend celui des façades extérieures de l'édifice. On observe que les numéros des appartements avaient été peints au pochoir sur la brique, ainsi qu'on peut toujours le voir dans les caves du Familistère.

Notice créée le 12/02/2018. Dernière modification le 26/08/2022.